



le Tourisme à Vélo Grandeur Nature

CODEP 27

Commission sécurité

Antoine MACRET

Tél : 0232343472

Mail : an.mac@wanadoo.fr

COMPTE RENDU REUNION SECURITE

Le 18 Janvier 2009, le CODEP 27 a organisé une réunion information sécurité de 9 à 12 heures à la salle de la Mairie de Saint-Marcel.

Nous avons été accueillis par Pierre BOUELLE, président du club de St-Marcel, était également présent Michel LINDET, responsable sécurité de la ligue Haute-Normandie FFCT.

Après l'accueil des participants, 23 clubs du Codep ainsi que 100 personnes environ ayant fait le déplacement, la réunion proprement dite a débuté.

Elle s'est articulée de la manière suivante :

- Dans un premier temps un intervenant, l'Adjudant MALHERBET de la brigade de gendarmerie du Neubourg, a informé l'assistance des méfaits de la drogue, en insistant sur les risques neurologiques et aussi sur les conséquences pénales de la consommation de produits illicites.
- Les deux premières parties du CD « Les gestes qui sauvent », édité par la FFCT ont été visionnés.
- Après la pause nous avons abordé la déclaration d'organisation de randonnée, l'usage du nouvelle imprimé et les informations à communiquer, à la préfecture et aux mairies.
- Nous avons vu la nécessité, pour les responsables de club, d'informer les licenciés exerçant une activité salariée de souscrire l'assurance individuelle permettant le versement d'indemnités journalières.
- Nous avons abordé également les différentes assurances susceptibles d'être souscrites, assurance « A », assurance « D », assurances dommages aux remorques et vélos transportés.
- Le port du gilet fluo et la nécessité de l'avoir en permanence dans la sacoche a également été vu.
- Chaque personne présente a reçu en cadeau de la part du Codep un éclairage de secours.

Le pot de l'amitié a été pris à la pause, accompagné d'une succulente galette des rois, afin de permettre aux participants de partir à l'issue de la réunion. Une chose est sûr et le proverbe nous donne raison « **les absents ont toujours tort** »

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME

Reconnue d'utilité publique

Agréée Jeunesse et Sports n° 19909

Agréée Tourisme n° AG 075 96 0004

COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'EURE

LIGUE HAUTE NORMANDIE